



## Vœux aux Autorités Jeudi 7 janvier 2010

### *L'Archevêque de Dijon*

Monsieur le Préfet.  
Monsieur le Maire de Dijon.  
Mesdames et Messieurs les Elus.  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Autorités civiles, militaires, judiciaires et académiques.  
Messieurs les membres du Corps consulaire.  
Madame et Messieurs les Responsables des autres cultes.  
Chers confrères et collaborateurs du diocèse.  
Mesdames, Messieurs.

Avec le Vicaire général, les Vicaires épiscopaux, les Doyens, je suis heureux de vous accueillir cette année dans ce Centre Universitaire Catholique de Bourgogne (CUCDB), qui est un Centre associé à l'Université catholique de Lyon. Fondé en 1993, il forme aux sciences de l'éducation : il assure la formation des maîtres du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>d</sup> degré : il forme à l'enseignement du fait religieux : il dispense des formations en science et technologie de l'information et en théologie. Il assure un enseignement éthique transversal à toutes ces disciplines. Il nous est ainsi donné de nous inscrire dans le paysage universitaire dijonnais et d'apporter notre contribution qualifiée à la vie de la cité. Le CUCDB fonctionne en totale autonomie financière et ne reçoit aucune subvention de fonctionnement extérieure.

Mesdames et Messieurs,

1. Durant le récent sommet des Nations Unies sur le climat et devant ses résultats plutôt modestes, je me suis pris à confronter la démarche entreprise par tous les pays du monde avec quelques principes de la doctrine sociale de l'Eglise.

La conférence de Copenhague a montré combien il est difficile pour les Etats autant que pour les peuples de développer une approche convergente des défis qui les assaillent tous. Assaillir est probablement le mot juste, car la sonnette d'alarme a retenti en ce qui concerne les changements climatiques et la détérioration de l'environnement, mais aussi pour le système financier et économique qui, après avoir frôlé la faillite, guérit lentement mais en revenant, semble-t-il, aux mêmes errements qui ont fait craindre le pire.

Plus d'un an après le déclenchement de la crise, aucun système nouveau de régulation de la sphère financière n'est en place. A Copenhague, on a déploré l'inefficacité du système des Nations Unies alors qu'il s'agissait de créer un vrai consensus et un plan d'action contraignant pourtant nécessaire. Sauf une plus grande attention à moins polluer la planète, les peuples n'ont pas pris conscience qu'il leur fallait réviser leur mode de vie pour ménager l'avenir : celui de la planète, de ses ressources, de la santé et de la solvabilité des générations à venir.

Il est apparu que les questions relatives à l'environnement et au système économique ne pouvaient plus être réglées sous la forme d'un marchandage entre intérêts nationaux antagonistes. Créer un début de consensus sur la nécessité de prendre des mesures communes suppose que l'on se place sur le registre des principes éthiques communs qui s'imposent aux plus puissants comme aux plus faibles.

Pourquoi ? Un changement de style de vie ne se décrète pas du jour au lendemain. C'est dans la prise de conscience individuelle et collective qu'il doit se décider. La gouvernance des Etats et de la communauté internationale reste déconnectée de la perception du réel, tel qu'il est vécu et éprouvé par chacun de nous. Nous rechutons dans l'économie virtuelle parce que notre technologie électronique nous y pousse. Nous tenons un discours virtuel sur l'écologie qui consiste à déplorer les dégâts que nous causons sans mettre en question notre comportement. Nous vivons dans un espace qui a été décrété vide de toutes valeurs intangibles puisqu'à l'horizon de l'univers médiatisé postmoderne la vérité n'existe pas.

2. Les principes éthiques communs, que la doctrine sociale de l'Église énonce, peuvent sonner comme des défis insurmontables. En même temps, force est de constater leur pertinence. En l'occurrence, il s'agit du principe de l'unité du genre humain et de celui de la destination universelle des biens.

a) L'unité du genre humain est le principe qui sous-tend toute universalisation : depuis celle des droits de l'homme jusqu'à celle du commerce mondial. L'humanité forme une unité avant de se distribuer en nations et cultures. C'est un principe éthique. La première identité d'un être humain, celle qu'il ne doit à personne, est précisément sa qualité d'être humain. Toute notre culture des droits de l'homme et de l'égalité des hommes en droits est basée sur ce premier principe.

b) Le second est un défi à nos égoïsmes locaux, nationaux ou régionaux. La terre et ses ressources sont le bien commun de l'humanité entière. Ce principe s'inscrit dans la vision biblique de la création que Dieu confie à Adam, c'est-à-dire à l'homme au sens générique du terme. La pertinence de ce principe me semble illustrée par des démarches internationales comme celles de Copenhague. Depuis des décennies, les pays industrialisés détruisent faune et flore, vident les mers, empoisonnent l'eau et l'atmosphère. Toute l'humanité en souffre aujourd'hui. Parce que les ressources énergétiques ont été exploitées principalement pour le compte d'un fragment de la population mondiale, le monde entier en paie les conséquences.

Pour soutenir de tels principes, qui n'offensent pas la raison, mais peuvent la laisser désabusée et perplexe, la doctrine sociale de l'Église s'appuie sur deux piliers qu'elle considère également intangibles : la dignité de la personne humaine et le bien commun. Elle postule qu'il existe un ordre juste des rapports entre les hommes et des hommes à leur environnement naturel, et que cet ordre n'est pas arbitraire, mais est inscrit dans chaque être humain. Dans cette vision, le système ne prime jamais sur l'homme. Les intérêts particuliers ne priment jamais sur l'intérêt général. Le bien de l'humanité passe avant le bien d'une nation particulière.

Ainsi l'économie n'est pas une activité autonome par rapport à la responsabilité globale qu'exercent les hommes sur leur propre destin. La liberté d'entreprendre et d'échanger doit être garantie, mais pas de manière anarchique. Il appartient à la volonté des peuples de lui fixer un cadre et des priorités. C'est la régulation qui doit mettre en œuvre la justice distributive, s'assurer que chaque personne puisse vivre dignement du fruit de son travail, et venir en aide à ceux qui ne peuvent pas travailler. La régulation à l'échelle mondiale est devenue urgente. Pour qu'un tel système soit mis en place il faut qu'il puisse s'appuyer sur un début de consensus des peuples. La source de tout consensus durable et solide est la conscience personnelle. Notre démarche est de faire émerger cette conscience de l'unité du genre humain et de sa commune responsabilité par rapport aux biens qui lui permettent de vivre sur la terre.

3. Loin de moi de dire que nous avons une alternative clé en main. La doctrine sociale de l'Église est une vision de l'homme et de la société. Elle est une proposition qui s'adresse aussi bien à la raison qu'au cœur des hommes.

Notre rapport à la nature nous vient de l'enseignement biblique, lorsque le Créateur a confié aux hommes sa création pour qu'ils la cultivent, l'entretiennent, l'achèvent par leur labeur. Une interprétation circule selon laquelle la vision judéo-chrétienne serait responsable de l'exploitation éhontée de la planète (« peuplez la terre et soumettez-la »). Telle n'est pas la pensée biblique : le Créateur nous appelle à coopérer avec lui à la mise en valeur, à l'achèvement de la création, pas à sa destruction, surtout pour satisfaire la cupidité de quelques-uns au détriment du développement des autres. En aucun cas, nous ne pouvons être les prédateurs de la nature. Dans la Bible, Dieu dit à Moïse : « La terre est à moi ; vous n'êtes chez moi que des émigrés et des hôtes » (Lv 25,23).

Nous ne sortons pas de notre rôle lorsque nous attirons l'attention et suscitons la réflexion sur les enjeux éthiques des grands choix de développement auxquels est confrontée l'humanité. Dans la complexité des situations et la disparité des appréciations, nous pensons que l'éthique est une boussole qui guide vers un horizon où tous les hommes voient reconnue leur dignité et pris en compte le bien commun de tous.

La crise écologique et financière que nous traversons peut être une occasion à saisir pour mieux prendre conscience de la réelle interdépendance que vit le genre humain au sein d'un cosmos beau et bon aussi longtemps que nous partageons ses ressources pour promouvoir plus de fraternité humaine.

Mesdames et Messieurs, avec tous mes collaborateurs, je vous souhaite une excellente année 2010, dans l'accomplissement de vos tâches respectives au service du bien commun.